

# ***Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables***

238 route des fermes  
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0  
Tél. : (418) 397-4772

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# **AVIS PUBLIC**

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

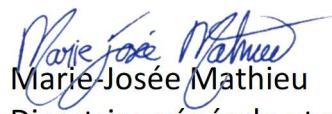
### **Règlement R-285-25 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

Lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2025, le Conseil a adopté le règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables. Ce règlement vise à remplacer le précédent règlement.

Le code d'éthique a pour objet d'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil aux principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles. Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie guideront les membres de tout conseil de la municipalité dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

Toute personne peut prendre connaissance dudit projet de règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce quinzième jour du mois de décembre 2025.

  
Marie-Josée Mathieu  
Directrice générale et secrétaire-trésorière